



UNSA Education tient tout d'abord à faire dans cette assemblée le constat suivant : quand les services d'une académie ne parviennent toujours pas à ce jour à informer les collègues non titulaires sur les 2000 postes non pourvus, notre grande inquiétude ne peut se contenir quant aux conditions de rentrée. Nous savons dans quelles conditions les services du vice-Rectorat en charge de la gestion du mouvement des non titulaires enseignants a dû travailler; le sous- effectif patent des effectifs administratifs pour gérer un mouvement d'affectation supérieur à celui des titulaires cette année devient dramatique.

Tout d'abord, ces retards impactent l'organisation de vie de ces collègues. En effet comment permettre à ces enseignants précarisés à se projeter dans des établissements identifiés, dans leur équipe pédagogique, dans des projets ? Surtout quand des contractuels très impliqués dans certains établissements n'ont pas été stabilisés comme cela se faisait les autres années au nom de la continuité pédagogique. Comment leur permettre d'installer leur résidence et leur famille avant les congés d'été ? Comment faciliter les arrivées des contractuels venant de l'extérieur du territoire ? Comment permettre aux équipes de direction d'organiser le service des collègues, de les inscrire dans une politique pédagogique d'établissement quand tant d'inconnus subsistent à la veille des départs en vacances ? Pour UNSA Education, ces signes laissent présager d'une rentrée très compliquée pour tous. UNSA Education Mayotte s'interroge quant aux capacités du vice-Rectorat à gérer actuellement ces problématiques dans les délais qui permettront aux élèves de travailler dans de bonnes conditions.

Du côté de la formation, les constats sont identiques. Les décharges des collègues formateurs ne sont toujours pas définies. Leur service dans leur établissement du coup non plus. Comment dans ces conditions permettre à ces collègues d'appréhender leur double-mission : enseigner et former ? Quand on connaît les besoins en formation sur ce territoire, UNSA Education s'interroge quant à la réelle volonté de respecter la mission d'accompagnement des 2000 non titulaires qui seront en poste à la rentrée. Sans parler de l'inconnue du maillage du territoire pour les inspecteurs du 1<sup>er</sup> degré : à ce jour, UNSA Education voudrait connaître le nombre de circonscription qui n'a pas d'inspecteur nommé pour la prochaine rentrée. Ce pilotage est vital pour le territoire : sans lui, la cohérence du maillage des MPQDC, des CP12, de la formation et de la gestion des flux devient aléatoire. UNSA Education met en garde sur cet aspect majeur de l'organisation du service d'éducation à Mayotte.

Pour finir, les nombreux droits de retrait de ces dernières semaines révèlent au-delà d'évènements plus ou moins nouveaux à des situations généralisées sur l'ensemble des établissements du territoire, un malaise profond des équipes. Les CHSCT mis en place localement mais déployé aussi sur un plan académique depuis 1 an est l'entrée indispensable pour appréhender la question de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail ; tant pour tous les personnels que pour les élèves. Mais les CHSCT ne résoudront pas les difficultés de structures scolaires qui battent tous les records démographiques nationaux. Tant que ces structures scolaires devront gérer de tels volumes, les difficultés seront devant nous. Pour UNSA Education Mayotte, les CHSCT resteront vains tant qu'une

vraie politique d'accompagnement sanitaire, psychologique et social de personnels en souffrance ne disposera de moyens à la hauteur des besoins.

En conclusion de cette déclaration plutôt inquiète d'UNSA Education Mayotte, nous profitons de la présence de Monsieur le Préfet pour l'interroger sur les mesures envisagées pour la gestion de l'eau. Les problèmes risquent malheureusement de revenir et la question est bien de savoir où en sommes-nous dans l'anticipation de ces difficultés annoncées.

UNSA Education Mayotte vous remercie.